

## COMMUNIQUE 1



Poliez-Pittet



Montaubion-  
Chardonney



Peney-le-Jorat



Sottens



Villars-Mendraz



Villars-Tiercelin

### Pourquoi regrouper nos six communes ?

En vertu de l'article 151 de la nouvelle Constitution vaudoise qui encourage les fusions de communes, les municipalités et les Conseils généraux de nos six communes ont décidé de prendre leur destin en main et d'unir leurs efforts pour étudier, dans le détail, un projet de fusion.

L'un des buts de ce projet est de répondre à la complexité croissante des problèmes que les communes doivent traiter; tâches qui nécessitent des compétences de plus en plus techniques et étendues. Cette évolution implique de pouvoir recourir régulièrement à des compétences professionnelles spécifiques, soit au sein de l'administration communale, soit en sous-traitance. Or, aucune des communes de notre dimension ne peut s'offrir cet appui pour elle seule. Il est aujourd'hui nécessaire de mettre nos moyens en commun pour être en mesure de répondre de manière adéquate aux exigences de notre société.

Le découpage de nos communes date aussi d'une époque où l'on se déplaçait à pied ou à cheval, où trois générations vivaient sous le même toit familial, où toute une vie se déroulait dans le même village, où les lieux de travail, de domicile et de loisirs se confondaient. Cette époque est révolue. Le développement des moyens de transports et de télécommunications, l'évolution des structures familiales et du monde du travail ont profondément modifié les attentes de la population et les besoins de la gestion communale. **Il est toutefois important de préciser que ce projet sera étudié de manière à préserver les identités villageoises. Poliez-Pittet, Montaubion-Chardonney, Peney-le-Jorat, Sottens, Villars-Mendraz et Villars-Tiercelin garderont leur nom en tant que villages de la future commune.**

L'étude de ce projet de fusion démarrera dans le courant du mois de septembre. Un comité de pilotage ainsi que cinq groupes de travail intercommunaux seront formés d'ici la fin du mois de août. La volonté des 6 municipalités est de conduire ce projet de fusion dans la transparence en vous informant régulièrement sur l'avancement des travaux. D'autres lettres d'informations suivront en fonction de l'actualité du projet de fusion.

Les municipalités ont décidé de confier la coordination de ce projet à Monsieur Laurent Curchod, secrétaire général de l'Association de la Région du Gros-de-Vaud.

En conclusion, les municipalités tiennent à remercier les membres des Conseils généraux de la confiance accordée pour le démarrage de ce projet d' convergence destiné, notamment, aux générations futures.